

Cette nouvelle existence qui commençait pour Antoine du Verdier convenait mieux, il semble, à ses aptitudes que la profession des armes. Marié d'ailleurs très jeune à Agathe des Gouttes (1), en 1563 ou 1564, puisque son fils Claude était âgé de plus de dix-sept ans en 1582, il avait déjà au moins trois enfants à élever et à instruire (2), obligation qui s'accordait mal avec la vie des camps, si longs que fussent les loisirs laissés par le service.

Il dut s'établir à Montbrison, capitale du Forez et centre principal de l'administration et de la justice. Mais il séjournait souvent à Valprivas, dont il fit vers ce temps-là une résidence appropriée à ses goûts. La dédicace des *Diverses Leçons* est datée de Valprivas, 11 mars 1577, et c'est là probablement qu'il reçut chez lui Joseph Scaliger en 1582 (3).

Les de Thélis possédaient encore le château de Valprivas en 1490 (4). Je ne puis dire si les Verdier furent leurs successeurs immédiats ; mais Jean du Verdier, père d'Antoine, ne prenant pas le titre de seigneur de Valprivas dans son testament du 25 juin 1544, et Antoine en ayant rendu hommage au roi en 1557, il y a quelque apparence que

---

(1) *Alias* Catherine des Gouttes. Du Verdier avait peut-être été fiancé à l'âge de six ans et demi à Marguerite du Rocher, car on produisit en 1668, devant Du Gué, un acte de contrat et promesse de mariage, du 10 février 1551 (n. st), entre Antoine du Verdier et Marguerite du Rocher ; mais cet acte fut rejeté comme non valable.

(2) Parmi les pièces liminaires du *Syntagma juris universi* de Pierre Grégoire, IIIe partie, Lyon, 1582, sont vingt-six vers latins de Claude du Verdier, alors étudiant en droit à Bourges, *vixdum annos XVIII natus*. On verra plus loin que, en 1586, Antoine du Verdier avait « deux grandes filles prêtes à marier ».

(3) *Bibliothèque*, p. 397.

(4) Sonyer du Lac, *Fiefs du Forez*, p. 283